



BENGAL

Le chat bengal semble être sorti tout droit de la jungle. Son tempérament est sociable, curieux, intelligent, interactif et aimant.

L'hybridation entre *Felis catus* (plus précisément un américain à poil court) et *Prionailurus bengalensis* a créé un patron unique entièrement nouveau qui rappelle le look sauvage. Le bengal est athlétique, élégant et musclé. De taille moyenne à grande, compte tenu que les femelles sont plus petites.

I - CORPS/CONFORMATION (30)

(10) CORPS - Long et puissant. Moyen à grand.

(5) OSSATURE - Robuste, jamais délicate.

(5) MUSCULATURE - Très musclé surtout chez les mâles; l'une des caractéristiques les plus distinctives.

(3) COU - Substantiel et musclé, de taille moyenne, proportionnel à la tête et au corps.

(2) JAMBES - Longueur est moyenne, légèrement plus longues à l'arrière qu'à l'avant. L'ossature est forte et substantielle, jamais délicate. Très musclées comme le corps.

(2) PIEDS - Grands, ronds, avec des jointures proéminentes.

(3) QUEUE - Épaisse, elle doit être de longueur moyenne avec une pointe arrondie.

II - TÊTE (20)

(5) FORME - En forme de «V» large modifié avec des contours arrondis. La tête est légèrement plus longue que large. On doit tenir compte des bajoues chez les mâles adultes.

(2) MENTON - Menton fort et substantiel, aligné avec le bout du nez dans le profil.

(2) MUSEAU - Plein et large, avec de grands patons proéminents et des pommettes hautes et saillantes. Légère pince.

(2) NEZ - Le nez a une très légère courbe concave. Le cuir du nez est long et large, légèrement gonflé.

(5) OREILLES - Globalement moyennes. La taille est moyenne à petite, les oreilles semblant plus grandes chez les chatons jusqu'à 12 mois. La base est large en proportion de la hauteur. Des pointes arrondies sont souhaitables. Forme en apparence incurvée est préférée, avec une légère inclinaison vers l'avant. Sont placées à distance égale autant sur le côté que sur le dessus de la tête, suivant le contour du visage dans la vue frontale et basculant vers l'avant dans la vue de profil. Légers poils dans les oreilles sont acceptables mais les plumets sont indésirables.

(4) YEUX - Ovale acceptable, mais les yeux ronds sont souhaitables. Grands mais pas globuleux. Bien écartés, vers l'arrière du visage, légèrement biaisés vers la base des oreilles. La couleur des yeux doit être en fonction de la couleur de la robe. Richesse et profondeur de couleur des yeux recherchées.

III - ROBE / LONGUEUR (10)

Longueur courte à moyen-courte (tolérances pour un poil légèrement

plus long chez les chatons). Une robe courte, épaisse, luxueuse, qui est bien couchée sur le corps et exceptionnellement soyeuse est préférable. La texture doit être soyeuse et douce au toucher, et ne doit pas être rêche.

IV - COULEUR (8)

Toutes les couleurs doivent être vives et riches, sans tiquetage. La couleur de fond doit être claire.

V - REFLET MÉTALLIQUE («GLITTER») DU PELAGE (2)

Le pelage devrait avoir un aspect «métallique», communément appelé «glitter», ressemblant à de la poussière d'or ou d'argent (selon la couleur de la robe), et une texture plus soyeuse et plus douce. Cette caractéristique doit être conservée dans la race.

VI - PATRONS ET CONTRASTE (25)

(10) CONTRASTE - Le contraste est applicable à toutes les couleurs. Les couleurs des rosettes apposées sur la couleur de fond doivent être extrêmes, donnant un patron distinct et de vifs contrastes. À noter cependant que l'intensité du contraste varie en fonction de la couleur et/ou patron de robe, plus particulièrement en ce qui concerne les couleurs et patrons aux pointes seal, charbonnées, bleues et cannelle où le contraste ne sera pas aussi marqué, pas aussi extrême que pour le brun ou l'argenté. La couleur de fond a des bandes agoutis, l'uniformité de ces bandes donne de la clarté à la coloration du fond.

(15) PATRONS -

MOUCHETÉ - Le patron doit être aléatoire, à l'horizontal ou à la diagonale, avec peu ou pas de ressemblance avec le patron pommelé ou un tabby classique. Aussi, le patron n'est pas nécessairement symétrique sur les 2 côtés du chat. Les rosettes présentant deux couleurs ou nuances distinctes sont de loin préférables à une seule tache («spot»), mais pas obligatoires. Empreinte de patte, pointe de flèche, beignet ou semi-circulaire, groupés ou d'autres formes étranges montrant des patrons distincts des chats domestiques (sans pedigree). Le contraste doit être extrême, avec des formes distinctes et des contours vifs. Des stries horizontales sous le menton, au niveau de la poitrine et sur les épaules sont souhaitables. Les colliers peuvent être brisés ou complets. Le ventre doit être tacheté. Dessous et ventre blancs préférés. Mérite spécial donné à un patron unique à l'allure sauvage qui frappe l'œil.

MARBRÉ - Les marques, bien que dérivées du gène tabby classique, sont combinées à l'attraction horizontale du *Prionailurus bengalensis*, ce qui résulte en un patron unique différent avec une similitude aussi faible que possible. Le patron doit, au contraire, être aléatoire donnant l'impression de marbré, de préférence avec un flux horizontal lorsque le chat est étiré. L'influence verticale du pommelé n'est pas souhaitable. Préférence à donner aux chats avec trois nuances ou plus, c'est-à-dire la couleur du fond, le marquage et le contour sombre de ces marques. Le contraste doit être extrême, avec des formes distinctes et des contours vifs. Fortes stries au visage. Les colliers peuvent être brisés ou complet. Le ventre doit être tacheté. Dessous et ventre blancs préférés. Mérite spécial donné à un patron unique à l'allure sauvage qui frappe l'œil.

BENGAL



VII – ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

La race devrait afficher un développement musculaire fort.

PÉNALITÉS

DEDUCTION

Taches sur le corps qui courent ensemble verticalement formant un motif de pommelé.	2-7
Motif circulaire de cible sur patron marbré	2-7
Queue pointue	1-3
Couleur du corps foncé pour les chats pointés	1-3
Présence de tiquetage	3-5
(Ne pas pénaliser pour sous-poil gris sur les chats sans sous-couche d'argent)	

REFUS DE TOUT TITRE

Ventre non tacheté

Les coussinets de patte ne correspondent pas à la description de leur groupe de couleurs

Coussins pas tous de la même couleur.

Couleur incorrecte sur l'extrémité de la queue.

Tout autre critère de refus, tel que prescrits dans la Préface générale.

COULEURS RECONNUES

Pour connaître la liste complète, vous référer à la Liste des couleurs et patrons.

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Hybride

EXIGENCE D'ENREGISTREMENT : Un F1 résultant d'un chat léopard (*Prionailurus bengalensis*) croisé à un chat domestique, né avant le 31 décembre 1995. Aucun croisement autorisé vers une autre race domestique à compter du 31 décembre 1995.

Une F1 résultant d'un chat léopard (*Prionailurus bengalensis*) croisé à un F4 bengal ou toute lignée HP hybride bengal.

F2, F3 ou F4 résultant d'un hybride bengal ou bengal F4 croisé avec un chat domestique, né avant le 31 décembre 1995. Aucun croisement autorisé vers une autre race domestique, à compter du 1er janvier 2000.

F2, F3 ou F4 résultant d'un bengal F4 ou d'un hybride bengal croisé à un bengal F4 ou à un hybride bengal issu de la lignée HP chat léopard (*Prionailurus bengalensis*).

EXIGENCE D'EXPOSITION : F4 du chat léopard (*Prionailurus bengalensis*).

F1 parmi les croisements domestiques autorisés (nés avant le 1er janvier 2000).

ANCÊTRES PERMIS : Chat léopard (*Prionailurus bengalensis*), abyssin, balinais, bengal, britannique, bombay, burmese, cashmire, mau égyptien, exotique, persan, oriental, siamois, somali, mau indien et domestique à poil court jusqu'au 1er janvier 2000.

ACCOUPEMENT PERMIS : Bengal